

ATTESTATION SUR L'HONNEUR HÉBERGEUR

Je soussigné(e) _____

responsable de l'hébergement déclaré à l'adresse :

une adresse de logement = une attestation

pour la période

du _____ au _____

attestation à renouveler chaque année

certifie ne pas avoir loué cette année

OU

certifie que les montants déclarés au titre de la taxe de séjour correspondent au nombre exact de nuitées louées

je reconnais être parfaitement informé(e) que la commune est en droit de mener des contrôles de ces déclarations par comparaison avec les registres comptables.

j'ai pris note que les tarifs de la taxe de séjour peuvent être modifiés chaque année par délibération du conseil municipal et que les tarifs en vigueur que je dois appliquer figurent sur le site internet de la commune :

mairie-saint-molf.fr, rubrique ACTIONS MUNICIPALES > Les finances > La taxe de séjour

Date et signature :